

## Restauration Scolaire – 2025-2026

Régime au ticket = facturé au repas à l'unité

1. **INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION via [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr) (voir lien sur site du Lycée Descartes)**
2. <https://www.demarches-simplifiees.fr/fermeture/lycee-descartes-antony-inscription-au-service-de-r>  
Jusqu'au 15 juillet 2025

Pièces nécessaires pour bénéficier d'un tarif ajusté à votre situation (selon le QF) :

➤ **Cas n°1 / Vous êtes allocataire CAF**

Déposer dans votre demande :

- l'« attestation de paiement CAF » de moins de 3 mois OU l'« attestation de quotient familial CAF » ; document disponible sur le site de la CAF depuis votre compte : <https://www.caf.fr/>

OU

via le lien [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)

- Un RIB au nom du responsable légal financier

➤ **Cas n°2 / Vous n'êtes pas allocataire**

Déposer dans votre demande :

- l'« attestation de quotient familial Région » disponible via le lien [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)
- votre avis d'imposition (avis d'impôt 2024 sur revenus 2023)
- votre livret de famille (copie intégrale)
- Un RIB au nom du responsable légal financier

➤ **Cas n°3 / Vous ne souhaitez pas l'application du QF (allocataire CAF ou non)**

Déposer dans votre demande un RIB au nom du responsable légal financier.

**Attention dossier incomplet = application du tarif maximal soit 4,58 €**

### 3. **CREATION DU COMPTE DE RESTAURATION ALISE**

Un identifiant et un mot de passe qui serviront à réserver les repas et créditer le compte/la carte seront communiqués à la rentrée pour les nouveaux élèves de seconde et des autres classes.

### 4. **ACCES A LA RESTAURATION**

- **Conditions d'accès** : 1 carte d'accès personnelle valable pour toute la scolarité au Lycée Descartes
- **Réservation de repas** :
  - Réservation obligatoire
  - 1 réservation = 1 repas
  - Réservation possible 10 jours à l'avance jusqu'à 23h59 la veille**
  - Annulation possible selon les mêmes conditions de délai**
  - Prix du repas (consommé ou non) déduit à la réservation

### 5. **RESERVATION ET PAIEMENT**

- **Réserver les repas** :  
sur le site du Lycée Descartes : PAGE D'ACCUEIL → MENU DEROULANT → INTENDANCE → INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION <https://lyceedescartesantony.fr/intendance/>

OU

via mon lycée.net

OU

via 2 bornes dans le hall du bâtiment pédagogique

**Réservation possible seulement si le compte est suffisamment approvisionné.**

- **Créditer votre carte**  
En ligne sur l'espace numérique Alise

OU

Auprès du Service Intendance par chèque à l'ordre de l'« agent comptable du Lycée Descartes » ou en espèces (minimum 10€) contre reçu (il serait souhaitable de créditer votre compte dès la rentrée à hauteur de 45€ soit 10 repas tarif maximum)

[int.0920130s@ac-versailles.fr](mailto:int.0920130s@ac-versailles.fr)